

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 janvier 2013

DCM N°13-01-09

Objet : Attribution de subventions à diverses associations culturelles pour l'année 2013.

Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire

Dans le cadre de sa politique de soutien et de promotion de la vie associative culturelle locale, la Municipalité a inscrit au Budget Primitif 2013 un crédit de 1 130 500 euros.

Forte d'un tissu associatif culturel important et très diversifié, la Ville de Metz s'appuie sur la dynamique de ce secteur pour y développer, sur l'ensemble de ses quartiers, l'art et la culture sous toutes ses formes auprès de la population et contribuer au rayonnement de la cité. Tous les domaines sont représentés, de la musique au patrimoine, de la danse aux lettres en passant par le théâtre, les arts plastiques ou le cinéma.

Deux types d'aides sont attribués, l'aide au fonctionnement et l'aide au projet qui peut revêtir plusieurs formes : l'aide à la création et à la diffusion artistique, le soutien au festival et projet structurant, l'éducation artistique et l'éveil culturel, les pratiques amateurs, la promotion des lettres, la valorisation du patrimoine... Les demandes ont été étudiées selon plusieurs critères bien identifiés comme le siège social sur la commune, l'activité et son impact sur le territoire, le dynamisme, la pertinence et la qualité des actions menées au regard de l'intérêt local.

Enfin, le dispositif initié en 2012 « Je veux un artiste chez moi ! » destiné à réduire l'inégalité culturelle sur le territoire de la commune est reconduit en 2013. Cinq des six compagnies de théâtre partenaires, rejoints par une nouvelle compagnie cette année, proposeront à des personnes éloignées de l'offre culturelle d'accueillir une pièce de théâtre chez elles pour une séance dans un cadre familial. Un partenariat avec le Pôle Solidarité du Centre Communal d'Action Sociale est mis en place afin de mener auprès de ses usagers un travail de médiation sociale préalable. 60 représentations seront réparties sur l'année (soit 10 séances par spectacle). En plus, 31 représentations non réalisées sur 2012 sont reportées sur 2013, ce qui porte à 91 le nombre de séances disponibles.

Au vu des différentes demandes associatives en matière artistique et culturelle, il est proposé de verser des subventions pour un montant total de 462 400 euros dont le détail figure ci-après.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 16 janvier 2013,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER des subventions pour un montant total de 462 400 euros aux associations suivantes :

Aides au fonctionnement

Musiques nouvelles, contemporaines et actuelles

- Fragment	4 000 €
- Jazz Club de Metz	500 €
- Zikamine	12 000 €

Musique classique

- Cercle Mandoliniste Messin	500 €
- Concert Lorrain	7 000 €
- Ensemble Stravinsky	7 000 €
- Mettensis Symphonia	1 000 €
- Ensemble Syntagma	2 500 €
- Union Saint Martin de Metz-Magny	1 700 €
- Fondation Jeunes Talents	5 000 €

Musique - organismes de formation

- Centre d'Etudes Grégoriennes de Metz	10 000 €
- Ecole de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal	146 000 €
- INECC Mission Voix Lorraine (Institut Européen de Chant Choral)	1 800 €

Chant choral

- Association Lorraine des Amis de la Musique	150 €
- Allez Chant	150 €
- AMECI	350 €
(Association Messine d'Ensembles Choraux et Instrumentaux)	
- Chœur d'Hommes Lorrain	350 €
- Chœur de l'Atelier	150 €

- Chœurs de la Marjolaine	150 €
- Croch' cœur de Metz	200 €
- Intermède	150 €
- Maîtrise de la Cathédrale de Metz	4 600 €
- Tante Voci	150 €
- Tourdion	1 000 €
- Trimazo	150 €
- Villanelle	150 €

Théâtre

- L'Alouette	750 €
- Cie Le Tourbillon	2 000 €
- Cie Les Patries imaginaires	2 500 €
- Cie Viracocha-Bestioles	1 000 €
- Des masques, des voix	150 €

Danse contemporaine

- Nunatak	6 000 €
-----------	---------

Arts plastiques et visuels

- Faux Mouvement	76 000 €
(fonctionnement et dispositif de résidences d'artistes en quartiers)	
- Laboratoire d'Expression Elastique	500 €
- Maison de la Culture et des Loisirs de Metz	40 000 €
(Galerie R. Banas)	
- Module Ranch	2 000 €
- My-Art	2 000 €
- Octave Cowbell	6 500 €

Photo - vidéo - cinéma

- Asso-latelier	1 000 €
- C'était où ? C'était quand ?	4 000 €
- Photo Forum	7 000 €

Lettres

- Les Amis de Verlaine	2 000 €
- Comité Erckmann-Chatrian	1 000 €
- Méridienne	900 €

Histoire – Patrimoine

- Amis des Manufactures des tabacs et allumettes messines	500 €
- Comité d'Historicité Européenne de la Lorraine	300 €
- Groupe Folklorique Lorrain de Metz	2 000 €
- Historia Metensis	1 500 €
- Renaissance du Vieux Metz et des Pays Lorrains	1 500 €
- Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine	1 500 €
- Société d'Histoire Naturelle de la Moselle	500 €
- Société d'Histoire du Sablon	1 200 €

Divers

- Amitiés Gloucester-Metz-Trèves	500 €
----------------------------------	-------

Aides au Projet

Musiques

- ALCEMS (22 ^e édition du <i>Concert européen des Lycées</i> à l'Arsenal)	2 500 €
- Centre Culturel d'Anatolie (concert de musique turque à l'Arsenal)	1 500 €
- Concert Lorrain (4 Cafés Baroques en quartiers)	7 000 €
- Hörspiel (création jeune public <i>Shadoz</i>)	2 000 €
- Maîtrise de la Cathédrale de Metz (concert à la cathédrale St-Etienne dans le cadre de 2013, <i>Année Gouvy</i>)	500 €
- La Voix des Furies (création <i>Le mythe de Léla Frite Kâli</i>)	900 €

Théâtre

- Collectif Atome (dispositif <i>Je veux un artiste chez moi !</i>)	5 000 €
- Cie Entre les Actes (dispositif <i>Je veux un artiste chez moi !</i>)	5 000 €
- Cie Les Heures paniques (dispositif <i>Je veux un artiste chez moi !</i>)	5 000 €
- Cie Pardès Rimonim (dispositif <i>Je veux un artiste chez moi !</i>)	5 000 €
- Cie Viracocha-Bestioles (dispositif <i>Je veux un artiste chez moi !</i>)	5 000 €
- Mouvement d'Improvisation Novateur Ouvert et Utile (festival d'improvisation à la Salle Braun)	500 €
- Théâtre du Jarnisy (dispositif <i>Je veux un artiste chez moi !</i>)	5 000 €

Arts plastiques et visuels

- My-Art (résidence d'artiste Gianpaolo Pagni)	500 €
--	-------

Photo - vidéo – cinéma

- Asso-latelier (ciné-concert <i>Larmes de clown</i>)	1 500 €
- C'était où ? C'était quand ? (production <i>La photographie du portefeuille</i>)	500 €
- Ligue de l'Enseignement / Fédération des Œuvres Laïques Moselle	16 000 €
- Photo Forum (Promenade photographique au Parc de la Seille et concours photo période estivale)	10 000 €
- Stylobrique (court-métrage musical <i>Protest</i> avec Le Chapelier Fou)	3 000 €

Histoire – Patrimoine

- Journées Européennes de la Culture Juive – Lorraine	4 500 €
- Historia Metensis (aide à l'édition d'un Atlas historique sur Metz)	3 000 €

Divers

- Quartier Saint-Louis (programmation place Saint-Louis)	7 000 €
--	---------

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions, avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Action culturelle

Commissions : Affaires culturelles

Référence Nomenclature « ACTES » : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés : 8

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ